GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE

MALI

FORMATION DES MEMBRES DU GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE DE KOLONDIEBA SUR LE PROCESSUS BUDGETAIRE (ELABORATION, EXECUTION ET CONTROLE) DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORT

Introduction :

Les travaux de l'atelier de formation des membres du groupe de suivi de Kolondièba se sont déroulés dans la salle de conférence de la mairie de Kolondièba du 17 Octobre au 29 Octobre 2017.

Les participants à cette session de formation étaient composés des membres de la société civile.

L'équipe de formation se composait de Messieurs Modibo Samoura, et Aliou TRAORE

Cérémonie d'ouverture :

Elle a été marquée par les mots de bienvenue du Maire de la Commune de Kolondièba, qui, dans son adresse, a remercié les participants pour leur présence et de situer le contexte de la formation.

En effet, suite aux dérives des gouvernants, il est apparu nécessaire de renforcer les capacités des membres de la société civile en vue de faire efficacement face à leurs responsabilités. Dans cette optique, le Groupe de Suivi Budgétaire financé par le Danemark a tenu de renforcer les capacités de ses membres pour garantir une bonne gestion de la chose publique.

Programme adopté :

- Début : 9h
- Pause-café : 10h30
- Pause déjeuner : 13h
- Descente : 15h00

Police des débats :

Une équipe de 2 participants, dont un chef de village et un conseiller, a été unanimement mise en place pour assurer la police des débats tout au long de l'atelier.

- Chef de village : M. Souleymane
- Conseiller : M. Mory Koné

Normes de conduite :

Les règles de conduites convenues sont étaient :

- Ne pas interrompre les intervenants ;
- Mettre le téléphone sur le mode silencieux ;
- Le respect des heures.
- Eviter les apartés
- Demander la parole

Le non respect d'une des règles adoptées est sanctionné par le payement d'une amande d'un paquet de bonbons.

Objectif général:
La formation vise l'appropriation par les membres du processus budgétaire des Collectivités territoriales

Objectifs spécifiques :
La présente formation devrait permettre de :

- Renforcer les capacités des participants en élaboration du budget des collectivités ;
- Renforcer les capacités des participants en exécution du budget des collectivités ;
- Renforcer les capacités des participants au contrôle budgétaire des collectivités ;

Méthodologie utilisée :

La démarche méthodologique a consisté à l'utilisation alternée de plusieurs techniques d'animation, notamment l'exposé, le brainstorming, les questions/réponses, les travaux de groupes, la plénière.

Les supports utilisés sont : le vidéoprojecteur, papier padex.

Une mise en niveau a précédé l'entame des modules, elle a consisté a recueillir les impressions des uns et des autres sur des notions de la décentralisation, la régionalisation, les collectivités territoriales.

Contenu :

Le processus budgétaire des CT a été largement expliqué et pour permettre aux auditeurs de mieux appréhender le module des points suivants ont été abordés :

Elaboration du budget des CT :

Pour aborde ce thème les auditeurs repartis en trois groupes de travail ont chacun répondus aux questions :

- Comment définit-on le budget des CT ?
- Quels sont les principes budgétaires que vous connaissez ?
- Quels sont les documents budgétaires que vous connaissez ?
- Citez les acteurs devant intervenir dans le processus d'élaboration du budget ?

A la plénière chaque a présenté sa production, le constat est que les productions se ressemblaient sur plusieurs points.

Le module relatif au processus d'élaboration a permis de comprendre que le budget de la Collectivité Territoriale est un « A**cte » qui prévoit** et **autorise** toutes les recettes et toutes les dépenses annuelles de la Collectivité Territoriale (région, cercle, commune) et qu'il respecte certains principes :

Unicité ; universalité, annualité, sincérité, équilibre réel

Le budget est composé de recettes et de dépenses. Les recettes se repartissent en recettes de fonctionnement ou et en recettes d'investissements.

Pour l'élaboration du budget certains documents servent de référence pour mieux s'y prendre : budget primitif, budget additionnel, décisions modificatives. Les formateurs ont également expliqué la nomenclature et le calendrier budgétaires. Les acteurs devant intervenir dans l'élaboration du budget sont cités et, leurs rôles sont désormais connus.

<u>Exécution du budget :</u>

Il s'agit de la mise en pratique de ce qu'est prévu dans le budget. Pour cela certains acteurs dont le président du conseil (Maire, président CC, président CR), les percepteurs, le contrôle financier, les régisseurs, les services déconcentrés de l'Etat, les chefs des villages interviennent chacun à des moments précis et pour des rôles bien précis.

L'exécution emporte la mobilisation des recettes prévues pour couvrir les dépenses prévues.

A ce niveau les OSC peuvent jouer deux principaux rôles : appuyer la mobilisation des ressources et décrier la mauvaise gestion.

Le Contrôle du budget des CT :

Le contrôle est une action externe qui consiste à vérifier, suivre et constater l'exécution correcte du budget des CT. Il existe deux catégories de contrôle exercé deux catégories d'acteurs : le contrôle à priori, le contrôle à postériori et le contrôle juridictionnel.

La tutelle pour un contrôle à priori portant sur la délibération et le budget.

Le contrôle à postériori est exercé par les structures de contrôle : le service du contrôle financier, les inspections ministérielles, le bureau du vérificateur général, les services comptables, le contrôle général d'Etat, l'Assemblée nationale etc.

Les OSC peuvent également à ce niveau prendre connaissance du contenu des rapports des services de contrôle pour soit décrier les irrégularités et entreprendre des démarches en vue de leur correction et ou sensibiliser pour une gestion saine.

Il s'agissait pour cet atelier d'amener le citoyen dans son rôle de citoyen acteur pour la vie de sa collectivité.

En effet la société civile si elle est bien organisée et mieux outillée constitue un véritable contre poids, un groupe de lobbying pouvant encourager et ou décourager certains agissements des gouvernants.

Cérémonie de clôture :

La session de formation a pris fin le vendredi 20 Octobre 2017. Quelques participants au nom des autres ont intervenu pour donner leurs appréciations qui, pour la plupart, sont bonnes voire très bonnes sur la formation reçue. Ils ont remercié le Groupe de suivi budgétaire pour avoir initié la session de formation et les formateurs pour leur disponibilité et la qualité de leur travail emprunt de professionnalisme.